

Rappel des prochaines échéances

Mardi 20 août 2024 (hall d'entrée ECG Ella-Maillart de 17h à 18h) :
Validation des stages préalables avec les attestations de stages, présence obligatoire des élèves

Mardi 27 août 2024 (aula ECG Ella-Maillart à 10h):
Confirmation d'inscription en MSSA, présence obligatoire des élèves admis

Du mardi 27 août au 6 septembre 2024:
Compléter le dossier administratif HEdS en ligne

Lundi 16 septembre 2024:
Début des cours théoriques à l'aula du CECG Madame-de-Staël

Recherche de stage "monde du travail"

Si vous êtes admise et admis en MS santé, il est de votre responsabilité de trouver 6 semaines de stages **au taux d'activité de 100% ou 240 heures d'activité attestées** (qui correspondent à 6,5 semaines réelles de stages, en raison du vendredi matin qui doit rester libre) dans le monde du travail au sens large. **En principe, les 6 semaines (240h) sont consécutives ou réalisées en deux fois. Toutefois, il est possible de comptabiliser** des heures ponctuelles et régulières, en dehors de l'horaire des cours, chez un seul employeur, jusqu'à concurrence de 240 heures.

Attention : le vendredi matin doit rester libre, en raison d'un cours de sciences biomédicales qui a lieu toute l'année.

A titre indicatif, si votre nom est situé dans le 3ème tiers de l'alphabet, environ à partir de N-O-P jusqu'à Z, la période prévue pour effectuer les 6 semaines s'étend du 21 octobre 2024 au 20 décembre 2024. Pour le reste de l'alphabet, les 6 semaines sont à faire, à partir de fin avril 2025 jusqu'au **8 d'août 2025. Il est vivement recommandé d'anticiper l'organisation de ce stage.**

Attention: les étudiantes et les étudiants, dont le nom se situe dans la zone frontière de l'alphabet, doivent être attentifs à un ajustement éventuel, puisque la liste définitive des répartitions de volées sera établie par la HEdS en septembre.

Calcul du nombre de semaines à temps partiel pour être équivalent à 4 semaines de stages préalables MSSA

100%	= 40 heures hebdomadaires	= 4 semaines
80%	= 32 heures hebdomadaires	= 5 semaines
75%	= 30heures hebdomadaires	= 6 semaines